



Réparation en garage, le problème persiste

Par Elise369

Bonjour,

Un garagiste a changé mon embrayage suite à un problème avec ma boîte de vitesse qui bloquait de temps en temps, il a diagnostiqué le problème seulement en appuyant sur la pédale de l'embrayage qu'il a jugé très dur et donc que le problème venait de là.

Un embrayage neuf a été installé sauf que le problème avec ma boîte de vitesse s'est aggravée et aussi un bruit de claquement en plastique se fait entendre au niveau de la pédale d'embrayage quand j'appuie dessus.

Je suis retournée 3 fois à ce même garage pour qu'il me répare ce problème, il m'a changé un émetteur au niveau de la pédale, c'est mieux mais pas résolu, le bruit est toujours là et les vitesses bloquent encore.. la dernière fois que j'y suis aller le patron n'était pas là, un salarié m'a dit peut-être que ce serait la boîte de vitesse qui est hs, mais dans ces cas là c'est un mauvais diagnostic depuis le départ et si j'avais sus je n'aurais pas fais les réparations au prix d'une boîte de vitesse et vu l'âge de ma voiture (245000km).

Je devais y retourner pour que ce soit le patron qui regarde mais j'ai annulé car une amie m'a conseillé son garage qui lui est Renault (marque de ma voiture) pour qu'il diagnostic mieux le problème.

Mais je me demande si c'est une si bonne idée car en me renseignant mieux, le 1er garage a une obligation de résultat et dans tout les cas ce sera a lui de faire les réparations, mais ça fais 3 mois qu'il me laisse repartir avec ce même problème, c'est pas sérieux du tout je perds patinece, je voudrais donc avoir un autre avis plus compétent mais est ce que il peut se dédouaner de toute responsabilité si je fais seulement un diagnostic dans un autre garage? Ou bien je lui envoi directement une mise en demeure avec AR pour une réparation sous 8 jours pour lui mettre plus de pression? Mais je doute de leur compétence après leur multiples mauvais diagnostics..

Merci par avance